

La lettre du SAGE

Ellé Isole Laïta



ÉDITO

Les rencontres de l'eau en Loire Bretagne, organisées par l'Agence de l'eau le 28 novembre à Tours, avaient pour sujet « Eau, économie et territoire : les nouveaux leviers d'actions ? » Ces échanges très riches pour lesquels j'ai eu l'honneur d'apporter un témoignage, sont venus clore un travail conséquent : la rédaction de fiches opérationnelles qui doivent maintenant appuyer les acteurs locaux.

Comme vous le savez, j'ai souhaité que cet enjeu « eau et économie » soit plus mis en avant depuis 2015 sur le bassin EIL, notamment avec la création d'un groupe de travail sur ce sujet.

Nous avons la chance d'avoir un territoire en bon état, ce qui est une richesse, support d'une économie diverse.

Le territoire EIL, c'est 15% de zones humides, 1 600 km de cours d'eau dont 70% en têtes de BV, qui jouent plusieurs rôles, sur la quantité et la qualité de la ressource en eau. Ce qui est important à prendre en compte lorsque le coût des inondations de 2000 est estimé à 16 millions d'euros et où il existe également des étiages sévères.

C'est aussi 3 sites Natura 2000, des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, dont la mulette perlière ou encore 25% de la production régionale de juvéniles de saumons...

Le territoire EIL regroupe une importante économie liée à l'eau : 2 papeteries, de nombreuses industries agro-alimentaires (abattoirs et conserveries), 900 exploitations agricoles, du nautisme, de la baignade, du tourisme... et le développement de nouvelles activités telles que la conchyliculture.

La CLE a donc un rôle majeur à jouer dans la conciliation entre satisfaction des usages et préservation de l'environnement. Pour cela il est impératif de l'associer le plus en amont possible des projets.

Le Programme de Mesures Loire-Bretagne chiffre à 5,4 millions d'euros le coût des actions à mener entre 2016 et 2021 sur EIL, pour des bénéfices attendus estimés à 20 millions d'euros, auxquels s'ajoutent des coûts évités estimés à 80 millions d'euros, sur du long terme.

Pour répondre aux différents enjeux, la CLE souhaite travailler sur l'amélioration de la résilience du territoire : préservation des infrastructures naturelles (bocage, têtes de bassin versant, zones humides, zones d'expansion des crues, hydro-morphologie des cours d'eau...), optimisation de leurs fonctions.

Parmi toutes les actions engagées, certaines montrent des résultats encourageants (baisse des nitrates, baisse des consommations d'eau, atteinte du classement B de l'estuaire au niveau conchylicole...). La mise en place du PAEC est par exemple une nouvelle pièce du dispositif, qui permet d'apporter une aide aux exploitants agricoles qui s'engagent dans des pratiques de gestion environnementale.

Dans le cadre de l'actualisation de l'état des lieux en cours de finalisation, il s'agira de définir en 2018, s'il est opportun de pousser la réflexion encore plus loin, avec une étude socio-économique complémentaire, par exemple sur l'évaluation des services rendus par les écosystèmes.

Comme vous le voyez, encore des chantiers en perspective pour cette nouvelle année, durant laquelle nous aurons besoin de toutes les forces vives !

Je compte sur vous et je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Daniel LE BRAS

Président de la CLE et du SMEIL

* PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique



PROVERBE CHINOIS

« L'eau qui porte le bateau est la même qui l'engloutit »

SOMMAIRE

2 LE DOSSIER
Bilan de l'animation PAEC*
Ellé-Isole-Laïta-Aven-Bélon-
Merrien 2017
EN IMAGES

3 LE SAGE EIL A LA LOUPE
Prescription E3-3 du PAGD du
SAGE EIL

4 ACTUALITÉS
AGENDA



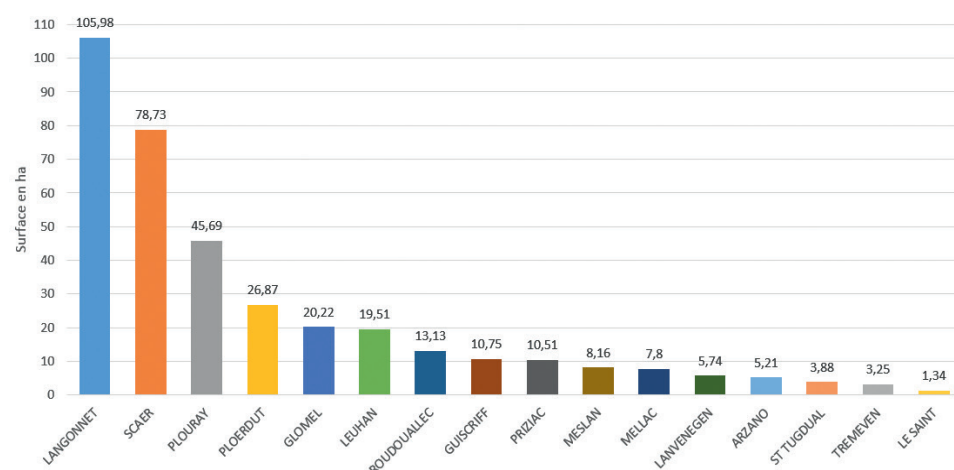
BILAN DE L'ANIMATION PAEC* 2017 ELLÉ-IOLE-LAÏTA-AVEN-BÉLON-MERRIEN

Le SMEIL, en partenariat avec Quimperlé Communauté a animé en 2017 un PAEC* sur son territoire, en lien avec les enjeux de qualité de l'eau et de biodiversité des milieux humides. L'objectif de ce programme est de diminuer l'impact des activités agricoles sur l'environnement en proposant aux agriculteurs de s'engager pour 5 ans dans des pratiques d'entretiens durables (prairies humides, bocage, couvert herbacé...) en contrepartie d'une aide financière dépendant du 2nd pilier de la PAC*.

Le bilan de cette année est satisfaisant. Le choix des agriculteurs s'est porté en majorité pour la MAEC* gestion des zones humides par fauche tardive ou pâturage limité. Celle-ci répond donc bien à un besoin de notre territoire, marqué par des surfaces importantes en zones humides (15% de la surface du BV).

Les modalités de poursuite du dispositif MAEC pour 2018 ne sont pas encore connues à l'heure actuelle. La Région Bretagne, gestionnaire des enveloppes financières dédiées aux MAEC devraient faire connaître sa décision en février 2018.

SURFACE DE ZONES HUMIDES ENGAGÉES DANS UNE MAEC (FAUCHE OU PÂTURAGE LIMITÉ) PAR COMMUNE



* PAEC / MAEC : Projet / Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

* PAC : Politique Agricole Commune

* UGB : Unité Gros Bétail

PAEC EN CHIFFRES

- 19 MAEC ouvertes
- 7 réunions d'informations organisées
- 100 agriculteurs renseignés
- 45 agriculteurs engagés pour l'entretien de :
 - 370 ha de zones humides
 - 10 km de bocage
- 87 000 €/an attendus sur le territoire pendant 5 ans

EXEMPLE D'ACTION : MAEC HEO4

Entretien par pâturage limité de zones humides et sans fertilisation

- Possibilité d'engager la parcelle si : en prairie permanente à la PAC* + répertoriée zone humide dans l'inventaire communal ;
- Pratiques à respecter pendant 5 ans : chargement moyen annuel entre 0,3 et 1,2 UGB*/ha ; pas d'apport de fertilisants azotés ; pas de retournement des surfaces engagées ; pas de produits phytosanitaires ;
- Montant de l'aide pour l'agriculteur : 159,90 €/ha engagé et par an.



Prairie humide à Ploërdut

EN IMAGES

PRÉLÈVEMENTS GÉNÉTIQUES SUR LES MULETTES PERLIÈRES

La Mulette perlière, moule d'eau douce protégée dans le cadre du site Natura 2000 Rivière Ellé, a été identifiée sur l'Aër et le Naïc. La présence de cette espèce exigeante et au cycle de vie complexe est révélatrice de la bonne qualité des milieux présents dans ces 2 rivières, d'où l'importance de tout mettre en œuvre pour les préserver. Des prélèvements génétiques ont été réalisés par Juergen Geist, chercheur à l'université de Munich sur demande de l'association Bretagne Vivante en charge du Plan Régional d'Action sur la Mulette perlière.

Les premiers résultats seront connus au cours de l'année 2018.



Prélèvement génétique sur une mulette de l'Aër



3 Mulettes identifiées avant leur remise à l'eau

LE SAGE EIL À LA LOUPE

Prescription E3-3 du PAGD du SAGE EIL

Des actions sur l'hydromorphologie pour gérer les cours d'eau

« Dans le cadre de la mise en œuvre de la DCE* et de la définition d'un nouveau principe de caractérisation de la qualité des milieux, la prise en compte des critères hydromorphologiques est essentielle voire prioritaire. Ainsi, les maîtres d'ouvrages locaux en charge des opérations de restauration et d'entretien des cours d'eau veilleront à intégrer ces nouveaux objectifs de gestion. »

Depuis 2013, plusieurs chantiers de restauration hydromorphologique des cours d'eau ont été menés sur le bassin versant Ellé-Isole-Laïta dans le cadre des CTMA* portés par Roï Morvan Communauté et Quimperlé communauté sur leur territoire respectif.

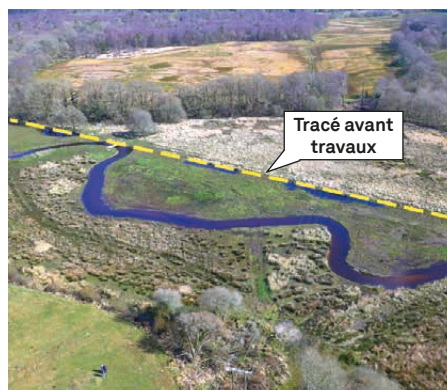
Ces opérations visent à redonner aux cours d'eau dégradés par les interventions passées (notamment les remembrements), un fonctionnement naturel

du point de vue hydrologique et écosystémique en intervenant sur la forme du lit du cours d'eau (largeur, profondeur, pente), et sur l'emplacement et le tracé du lit (méandres en fond de vallée).

Ainsi, le reméandrage a déjà été appliqué en amont du BV sur le Roz Millet et l'Ellé à Langonnet et l'Inam à Gourin. Le prochain chantier est prévu sur le Dourdu à Mellac.



Création d'un méandre sur l'Ellé à Langonnet



Après travaux sur l'Ellé à Langonnet : 2 méandres créés

CHIFFRES CLÉS

DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR :

Le Langonnet à Pont Mahé
commune de Langonnet

Le Roz Millet à Maison Blanche
commune de Langonnet

L'Inam à Tronjoly
commune de Gourin

L'Ellé à Runellou
commune de Langonnet

Au total :

- 23 méandres créés
- 710 ml de cours d'eau créés
- 75 000 € financés par Roï Morvan Communauté, Fédération de pêche 56, Agence de l'Eau Loire Bretagne et Conseil Départemental 56

LES OBJECTIFS DU REMÉANDRAGE

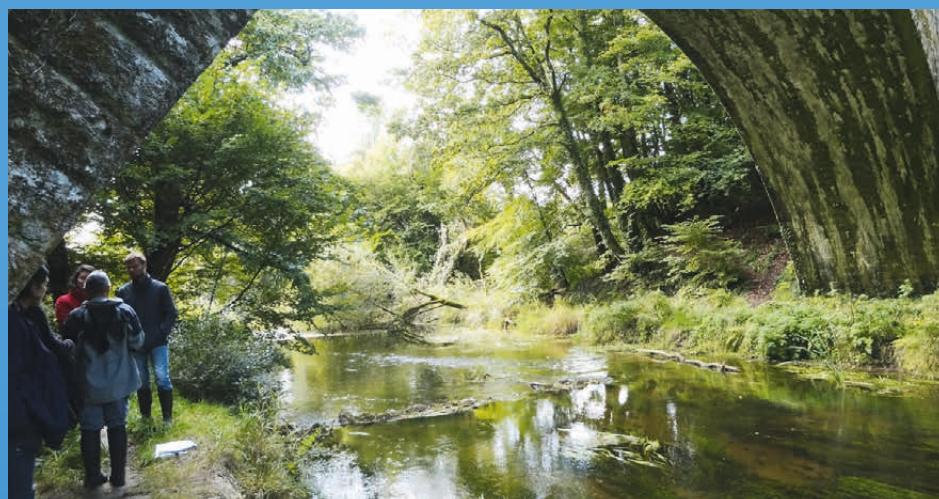
- Diversifier les écoulements et les habitats du cours d'eau => intérêt pour la biodiversité piscicole (source de nourriture, d'abris et de zone de reproduction)
- Réactiver des zones préférentielles d'érosions et de dépôts => intérêt pour la dynamique du cours d'eau
- Améliorer les connexions latérales avec les zones humides => intérêt pour la régulation des crues et des étiages
- Augmenter le linéaire et la sinuosité des cours d'eau => intérêt pour la biodiversité (surfaces d'habitats supplémentaires), l'hydrologie (ralentissement des vitesses d'écoulement), la qualité de l'eau (pouvoir de dilution augmentée)

VISITE DE ZEC*

Le 19 septembre 2017, le SMEIL a organisé une journée de terrain sur plusieurs Zones d'Expansion des Crues : ZEC* définies comme prioritaires le long de l'Isole et de l'Inam.

Le bureau d'étude X. HARDY a pu présenter aux partenaires présents sa méthodologie d'inventaire de ces zones et initier une discussion sur les aménagements envisageables pour améliorer leur capacité de stockage en cas de crue.

L'étude en cours se terminera fin 2018 avec un projet de programme d'actions sur les ZEC pour réduire l'impact des crues fréquentes sur les sites à enjeux, dont Quimperlé et Scaër.



Étape à Scaër (voie verte sur l'Isole) lors de la journée de terrain sur les ZEC

* ZEC : Zones d'Expansion des Crues

* DCE : Directive Cadre sur l'Eau

* CTMA : Contrat Territorial Milieux Aquatiques

ACTUALITÉS

DISTRIBUTION D'UN KIT DE SENSIBILISATION AUX INONDATIONS

Dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations), le SMEIL a envoyé début décembre un « kit de sensibilisation aux inondations » aux riverains et professionnels de Quimperlé et de Scaër situés en zone inondable.

Ce kit comprenait un courrier cosigné du Président du SMEIL et du Maire de la commune, un guide pour élaborer son plan de secours familial en cas d'inondation (uniquement pour les particuliers), une plaquette de Santé Publique France sur les consignes à respecter pendant et après une inondation, ainsi qu'un magnet frigo reprenant de façon synthétique les numéros utiles et les réflexes à adopter en cas d'alerte.



Guide "Je me protège en famille" distribué à Quimperlé et Scaër

PRESTATION DE CONCEPTION ET RÉALISATION D'UN DÉMONSTRATEUR DES TECHNIQUES DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

Dans le cadre du PAPI, le SMEIL a lancé mi-novembre une consultation des entreprises pour un marché public de conception et de réalisation d'un démonstrateur (ou « showroom ») des techniques existantes pour protéger

son habitation ou commerce contre les inondations. Cet outil qui prendra la forme d'une exposition itinérante sera livré au SMEIL fin 2018. Il pourra ensuite circuler sur les communes à risque de notre bassin et des territoires voisins.

JAUGEAGE DE L'ELLÉ À TY NADAN - DREAL

Pour mieux appréhender la fiabilité des estimations de débits faites par la DREAL Bretagne, l'animateur PAPI du SMEIL et l'agent en charge des risques majeurs à la Ville de Quimperlé ont assisté le 12 octobre 2017 à plusieurs jaugeages (mesures de débits) effectués par la DREAL sur notre bassin.

Sur l'Ellé à Ty Nadan, l'arasement partiel d'un seuil à l'aval de la station hydrométrique a localement entraîné une modification de la relation hauteurs / débits. La DREAL n'est de ce fait plus en capacité d'y estimer les débits. La réalisation de jaugeages permettra de reconstituer une nouvelle courbe de tarage (relation hauteurs / débits), nécessaire à l'estimation des débits.



Jaugeage réalisé par la DREAL Bretagne sur l'Ellé à Ty Nadan le 12/10/2017

AGENDA

LES PROCHAINES RÉUNIONS
OU MANIFESTATIONS À VENIR

**Carrefour des gestions
locales de l'eau :**
24 et 25 janvier 2018

**Journée mondiale des zones
humides :**
2 février 2018 sur le thème
« les zones humides et
urbanisme »

Journée mondiale de l'eau :
22 mars 2017

**13^{ème} semaine pour les
alternatives aux pesticides :**
du 20 au 30 mars 2018

ACTUALISATION ÉTAT DES LIEUX DU SAGE EIL - OÙ EN EST-ON ?

Le travail d'actualisation de l'état des lieux du SAGE touche à sa fin. Après 4 groupes de travail répartis entre 2016 et 2017, le bureau de CLE du SAGE EIL du 18 décembre 2017 a examiné la version finale de l'état des lieux ainsi que les premières orientations issues du diagnostic. À partir de 2018, la CLE travaillera à définir une nouvelle stratégie et les actions à mener dans les années à venir.



Réunion du groupe de travail le 9 novembre dernier à Querrien

Les financeurs du SMEIL :



Directeur de la publication :
Daniel LE BRAS
Responsable de la rédaction : SMEIL
Conception et réalisation : 56 Degrés
Illustrations : SMEIL, Roi Morvan Communauté
Impression en 1400 exemplaires
sur papier recyclé

CONTACT

Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta
1, rue Andreï Sakharov - CS 20245
29 394 Quimperlé cedex
Tel. : 02.98.09.00.46 - 06.19.02.67.49
smeil@quimperle-co.bzh
Toutes les infos du SAGE EIL :
www.smeil.fr